

DEPARTEMENT DU NORD  
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations  
Du Conseil Municipal

Le jeudi 19 février 2015 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 13 février 2015 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, M. Pierre BOURGOIS, Mme Colette GRASER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Alexandre MEZIERE, Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET, Mmes Karine VIENNE épouse DUTOIT, Delphine BERNADAT, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Marie-France TAILLEFER (M. Pierre BOURGOIS), Mme Martine FOULON (à Mme Nathalie HERBAUX), M. Dominique SERGENT (à M. Alexandre MEZIERE), Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ (Mme Delphine BERNADAT)

Absent excusé : M. Jean-Max LEFEBVRE

N° 15-2-11

**Politique du logement**

-----  
Réhabilitation du  
n° 1 Cité de la Croix Blanche

-----  
Convention de transfert de  
Gestion au PACT

-----  
Reconduction

Rapport de Mme C. DECANter,  
Première adjointe

Par délibération du 23 février 2012 (n° 12-2-6), la commune a confié la gestion du logement lui appartenant, sis 1 cité de la Croix Blanche, au PACT Métropole afin que, dans le cadre de son action sociale, en partenariat avec le CCAS, il soit utilisé en logement à titre précaire.

La convention a été conclue pour une année renouvelable par délibération du conseil municipal.

Ceci étant exposé, il vous est proposé de poursuivre notre partenariat avec le PACT et renouveler ladite convention pour une année.

Travaux préparatoires  
Conseil d'Administration du 3 février 2015  
Commission Générale du 10 février 2015



Le Conseil  
Adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil  
Certifié conforme  
Le Maire